RESEARCH HIGHLIGHTS

Socio-Economic Series Issue 55-4

SPECIAL STUDIES ON 1996 CENSUS DATA
HOUSING CANADA'S CHILDREN

Introduction

CMHC is responsible for monitoring housing conditions and providing up-to-date information to inform and assist decision-making, planning and policy formation by industry, all levels of government and non-profit organizations.

This is the fourth in a series of concise studies that explores the housing conditions of households reported by the 1996 Census of Canada. This study presents data on 3.3 million non-Aboriginal households with children.

The environment in which Canada's children are raised plays a key role in their healthy development and the future health of the nation. The condition of children's housing is one of the most important factors in their physical environment.

To explore the housing environment of children, this study uses data from a variety of Statistics Canada sources, including custom tabulations of 1996 Census data, the Household Income Facilities and Equipment micro-data base (HIFE) and the National Longitudinal Survey of Children and Youth (NLSCY)[1]. The study profiles the housing conditions of children and examines the development outcomes of children living in housing below today's standards.

Commonly used terminology

Most Canadians have access to a dwelling unit that is adequate in condition, suitable in size and affordable.

- An adequate dwelling does not, according to its residents, require major repairs.
- A suitable dwelling has enough bedrooms for the size and make-up of the occupying household[2].
- To be affordable, shelter costs[3] should consume less than 30% of before-tax household income.

Some Canadians live in dwellings which do not meet one or more of these standards. In some cases these households could afford to rent housing which meets all three standards; in others, they cannot. A household is said to be in core housing need if its housing falls below at least one of the adequacy, suitability or affordability standards and it would have to spend 30% or more of its income to pay the average rent of alternative local market housing that meets all three standards. Some households in core need may live in social housing which requires the tenant to pay 30% of their income as part of a rent-geared-to-income program.

Findings

Most children live in two-parent households

Of the 5,362,000 children under the age of 15 in 1996, 4,387,000 (82%) lived in one-family, households with two parents. Another 15% lived in one-family, lone-parent households, a household type that has increased in numbers in the 1990s. Three per cent of children lived in multiple-family and other households (Figure 1).

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS
Canada

Figure 1. Percentage of children under age 15 in households, by living arrangements, Canada 1996

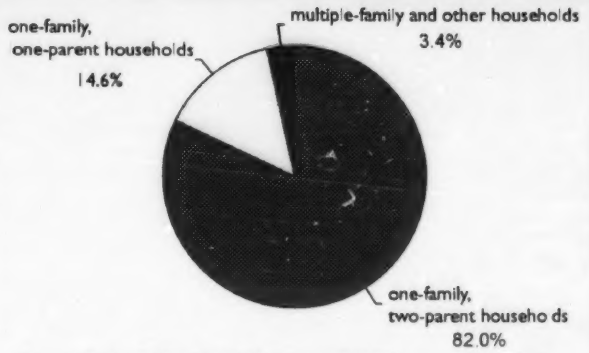

Source: Statistics Canada, 1996 Census, CMHC custom tabulations. Prepared by the Canadian Council on Social Development

Most children grow up in single detached houses

Among two-parent families with children, the single detached house has been the most common dwelling type over time. In 1976, 72% of these households with children under age 18, lived in single detached houses, and this proportion increased slightly to 76% by 1996. Only 11% of these families lived in apartments in 1976, and this proportion declined to 9% by 1996. Households in other types of dwellings also remained similar over the twenty-year period (Figure 2a).

Figure 2a. Percentage of two-parent households with children under age 18, by dwelling type, Canada, 1976 and 1996

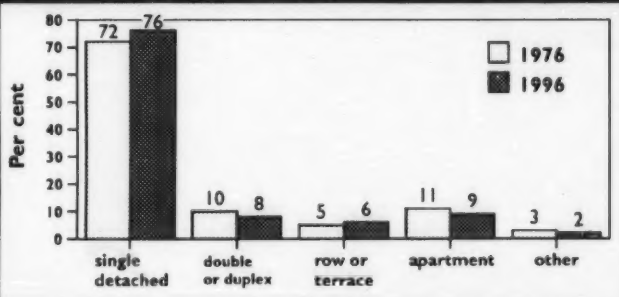

Source: Statistics Canada, Household Income Facilities and Equipment Survey (1996) microdata and Canada Mortgage and Housing Corporation, Housing Canada's Children: A Data Base (1979). Prepared by the Canadian Council on Social Development.

Lone-parent families with children under age 18 were far more likely than two-parent families to live in apartments. As well, the proportion of lone-parent families in most dwelling types has shifted between 1976 and 1996. In 1976, 32% of lone-parent families lived in apartments, and 46% lived in single detached houses. Another 11% lived in row or terrace units and 10% lived in duplexes. While the proportion of these families in apartments in 1996 was the same (32%), the proportion in single detached houses fell to 36%. Also, the proportion in row or terrace units rose to 16% and in duplexes rose to 15% (Figure 2b).

Figure 2b. Percentage of lone-parent households with children under age 18, by dwelling type, Canada, 1976 and 1996

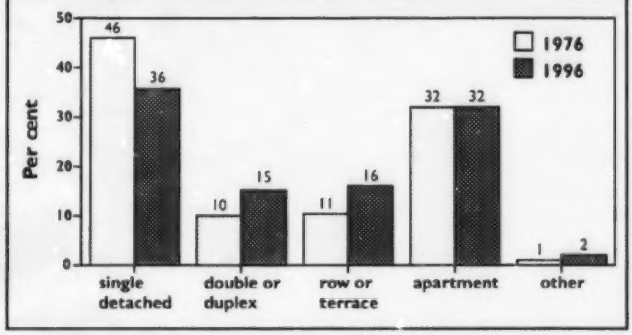

Source: Statistics Canada, Household Income Facilities and Equipment Survey (1996) microdata and Canada Mortgage and Housing Corporation, Housing Canada's Children: A Data Base (1979). Prepared by the Canadian Council on Social Development.

Two-parent families with children are usually owners

In 1996, four-fifths (79%) of two-parent households with children lived in dwellings owned by a household member. In contrast to two-parent households, nearly two-thirds of lone-parent households (64%) lived in rented dwellings (Figure 3).

Figure 3. Percentage of two-parent and lone-parent households with children under age 18, by housing tenure, Canada, 1996

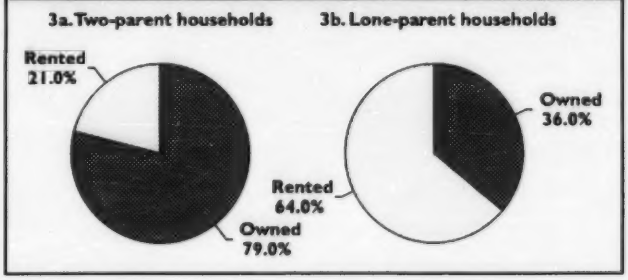

Most children lived in affordable dwellings. On average, two-parent households spent 21% of their income on shelter costs. Two-parent owner households—the most

common type of household with children—spent 19% of their income on shelter costs, and renter households spent 25%. However, lone-parent households spent on average far more of their income (34%) on shelter costs. Among lone-parent households, owners spent 28% of their income on shelter and renters spent 37% (Table 1).

Table 1. Average shelter-cost-to-income ratios for two-parent and lone-parent households by tenure, Canada, 1996

Average Shelter-cost-to-income Ratio (STIR)	Two-parent households	Lone-parent households
Total	21%	34%
Owners	19%	28%
Renters	25%	37%

Most children are well-housed

Overall, the vast majority of children live in shelter environments that meet or exceed current housing standards. Figure 4 depicts the dwelling conditions of households with children evaluated using today's standards for assessing the quality of housing in Canada. Most households with children (88%) lived in dwellings suitable in size for the number of people living in them. Only 9% lived in dwellings short one bedroom for the number of residents and 3% had a two-or three-bedroom shortfall. Also, 92% of dwellings with children were in good repair.

Furthermore, 78% of households with children lived in affordable housing, where the household paid less than 30% of their before tax income in shelter costs. Of the remaining 22%, 15% paid between 30 and 49% of their income in shelter costs and 7% paid 50% or more of their income in shelter costs.

About one in seven households with children are in core housing need

Although the news is good for most children, in 1996 a notable proportion lived in core housing need as defined previously.

In 1996, 3,364,000 households were home to children under 18 years of age. Among these households, 516,000 were in core need, comprising 15% of the total (Figure 4)[4].

Figure 4. Percentage of households with children under age 18 below each housing standard, Canada, 1996

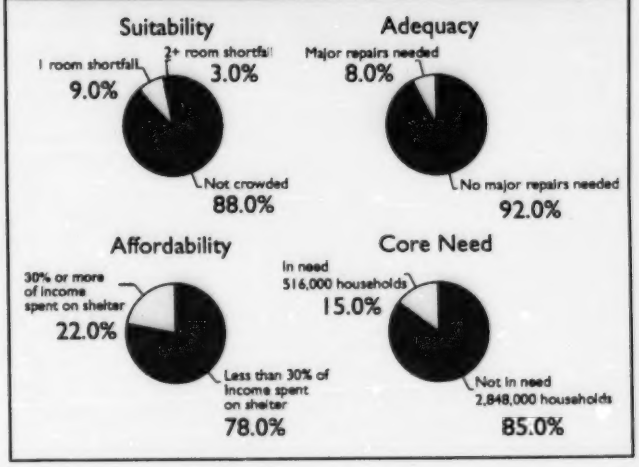

Renter households with children were far more likely to have lived in core housing need than owner households with children: 36% of renter households were in housing need, compared to 7% of owner households. Among those most likely to live in core housing need were renter, lone-parent households of which over half (57%) lived in need.

On average, two-parent households in core housing need spent 49% of their income on shelter costs. Two-parent owner households spent 50% of their income on shelter costs, and renter households spent 47%. Similarly, lone-parent households in core need spent on average 50% on shelter costs. Among them, owners and renters spent about the same proportion of their income (50% and 49%) on shelter. (Table 2).

Table 2. Average shelter-cost-to-income ratios for two-parent and lone-parent households in core housing need, by tenure, Canada, 1996

Average Shelter-cost-to-income Ratio (STIR)	Two-parent households in core housing need	Lone-parent households in core housing need
Total	49%	50%
Owners	50%	50%
Renters	47%	49%

Housing condition linked to child development outcomes

Using the NLSCY, it is possible to link children's housing conditions to their development outcomes. An index was constructed to model two of the three commonly used housing standards: suitability and adequacy. The frequency of poor outcomes was shown for children who lived in:

- non-crowded dwellings in good repair (sufficient housing)
- dwellings that were either crowded or in need of major repair, and
- dwellings that were crowded and in need of major repair[5] (insufficient housing)

Outcome measures included the incidence of indirect and direct aggressive behaviour, presence of property offences, level of school performance, presence of asthma and overall health condition.

While most children had good development outcomes, those children who lived in insufficient dwelling conditions (defined using the index described above) were notably less likely to score as well as other children. This trend was consistent for all of the outcome measures examined.

For example only 72% of children aged 0 to 11 residing in insufficient housing (the poorest condition) had excellent overall health (Figure 5) as opposed to 89% of children who lived in sufficient housing, a difference of 17 percentage points. Similarly, 67% of children aged 4 to 11 residing in insufficient housing did not exhibit direct aggressive behaviour as opposed to 88% of children that lived in sufficient housing, a difference of 21 percentage points[6].

Figure 5. Children* by crowding and repair index, showing percentage in excellent health and non-aggressive, Canada, 1996

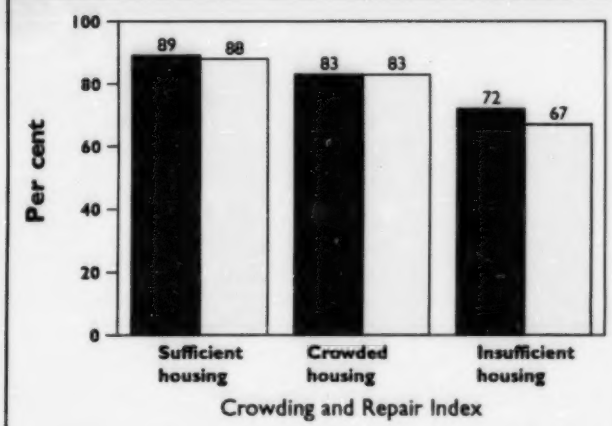

*Health status is for children aged 0 to 11, aggressive behaviour status is for children aged 4 to 11. Source: Statistics Canada's Longitudinal Survey of Children and Youth, (1996/1997) microdata. Prepared by the Canadian Council on Social Development

While these findings shed some light on the connection between housing conditions and some child development outcomes, additional research is needed to more fully explore the linkage. Unfortunately, the small sample and variable configuration of the NLSCY prevents a more thorough analysis of this relationship.

Conclusion

Most children live in one-family households headed by two parents. They are most likely to live in single detached dwellings, owned by their parents.

Between 1976 and 1996, there was relatively little change in the dwelling type of two-parent households. In contrast, the share of lone-parent households in single detached houses declined while the shares in row or terrace units and duplexes increased over the same time period.

Overall, most children are well-housed. Their dwellings are suitable for the number and mix of members in their household, are in good repair and are affordable based on their household's total before tax income.

However, some children are members of households that live in dwellings which fall below established housing standards. In 1996, approximately 15% of households with children were in core housing need: 36% of renter households and 7% of owner households. Lone-parent households with children that rented were among those most susceptible to living in core housing need: 57% of them were in this situation.

For the six development outcomes measured, children in sufficient housing as measured using the NLSCY for this study were consistently more likely to score high than those in insufficient housing. For example, children in sufficient housing were 24% more likely to have excellent health, compared to children in insufficient housing, and were 31% more likely to be non-aggressive.

These differences suggest that a child's healthy development is linked to the condition of its housing. These findings underscore the need to ensure that children are well housed.

Endnotes

1. The Census data used here do not include farm, Aboriginal, Indian band or Indian reserve households or households paying 100% or more of their income in shelter costs. HIFE and NLSCY data do not include households on Indian reserves or in the northern territories.

2. The suitability criteria follow the National Occupancy Standard, described in *Core Housing Need in Canada*, CMHC, 1991, p. 4.

3. Shelter costs include payments for electricity, fuel, water, municipal services, rent (for renters) and mortgage payments, property taxes and any condominium fees (for owners).

4. These 1996 Census numbers on core housing need cannot be compared to similar 1991 Census numbers previously published by CMHC due to different methodologies.

5. Reasonable proxies for CMHC housing standards were created using the NLSCY. See the forthcoming full study for a description of the index construction.

6. Children's health and aggression status was based on their primary caregivers' responses to selected NLSCY questions on their health and behaviour.

CMHC Project Manager: Fanis Grammenos

Research Report: *Housing Canada's Children*

Research Consultants: Canadian Council on Social Development

A full report on this project is available from the Canadian Housing Information Centre at the address below.

Housing Research at CMHC

Under Part IX of the *National Housing Act*, the Government of Canada provides funds to CMHC to conduct research into the social, economic and technical aspects of housing and related fields, and to undertake the publishing and distribution of the results of this research.

This fact sheet is one of a series intended to inform you of the nature and scope of CMHC's research.

The **Research Highlights** fact sheet is one of a wide variety of housing related publications produced by CMHC.

For a complete list of **Research Highlights**, or for more information on CMHC housing research and information, please contact:

The Canadian Housing Information Centre
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa ON K1A 0P7

Telephone: 1 800 668-2642
FAX: 1 800 245-9274

OUR WEB SITE ADDRESS: www.cmhc-schl.gc.ca

Although this information product reflects housing experts' current knowledge, it is provided for general information purposes only. Any reliance or action taken based on the information, materials and techniques described are the responsibility of the user. Readers are advised to consult appropriate professional resources to determine what is safe and suitable in their particular case. CMHC assumes no responsibility for any consequence arising from use of the information, materials and techniques described.

60975

LE POINT EN RECHERCHE

Série socio-économique, numéro 55-4

ÉTUDES SPÉCIALES SUR LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1996
LE LOGEMENT DES ENFANTS AU CANADA

Introduction

La SCHL a la responsabilité de surveiller les conditions de logement et de fournir une information à jour en vue de renseigner et d'aider l'industrie, les paliers de gouvernement et les organismes sans but lucratif à prendre des décisions, à planifier et à élaborer des politiques.

Voici la quatrième d'une série d'études concises qui explorent les conditions de logement de ménages signalées dans le recensement canadien de 1996. La présente étude illustre des données sur 3,3 millions de ménages non autochtones avec enfants.

Le milieu dans lequel on élève les enfants au Canada joue un rôle clé dans leur développement sain et dans la santé future de la nation. Les conditions de logement des enfants représentent l'un des facteurs les plus importants de leur environnement physique.

Afin d'explorer le logement des enfants, la présente étude utilise des données de diverses sources de Statistique Canada, y compris les totalisations spéciales des données du recensement de 1996, la base de micro-données sur le revenu des ménages et l'équipement ménager (ERMEM) et l'Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ)[1]. L'étude dresse le profil des conditions de logement des enfants et examine l'incidence sur les enfants d'un logement inférieur aux normes d'aujourd'hui.

Terminologie usuelle

La majorité des Canadiens ont accès à un logement de qualité et de taille convenables, à un prix abordable.

- On dit qu'un logement est de qualité convenable quand les résidents n'estiment pas que des réparations d'envergure sont requises.
- On dit qu'un logement est de taille convenable lorsqu'il contient un nombre suffisant de chambres compte tenu de la taille et de la composition du ménage occupant[2].
- On dit qu'un logement est abordable lorsque les frais de logement[3] représentent moins de 30 % du revenu du ménage avant impôt.

Certains Canadiens habitent dans des logements qui ne satisfont pas à l'une ou plusieurs de ces normes. Certains de ces ménages ont un revenu qui leur permettrait de louer un logement répondant aux trois normes et d'autres, non. On dit qu'un ménage a des « besoins impérieux de logement » si son logement ne satisfait pas à au moins l'une des trois normes (qualité convenable, taille convenable et prix abordable) et s'il doit consacrer 30 % ou plus de son revenu au paiement du loyer moyen d'un logement équivalent répondant aux trois critères dans sa localité. Certains ménages ayant des besoins impérieux de logement peuvent résider dans un logement social; le locataire paie alors 30 % de son revenu dans le cadre d'un programme de loyer proportionné au revenu.

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

Résultats

La majorité des enfants vivent dans des ménages biparentaux

Sur les 5 362 000 enfants qui étaient âgés de moins de 15 ans en 1996, 4 387 000 (82 %) vivaient dans des ménages unifamiliaux dirigés par deux parents, tandis que 15 % vivaient dans un ménage unifamilial dirigé par un seul parent, type de ménage dont le nombre a augmenté au cours des années 1990. Les 3 % restants vivaient dans des ménages multifamiliaux et d'autres types de ménages (figure 1).

Figure 1. Pourcentage d'enfants de moins de 15 ans vivant dans un ménage, selon la situation du ménage, Canada, 1996

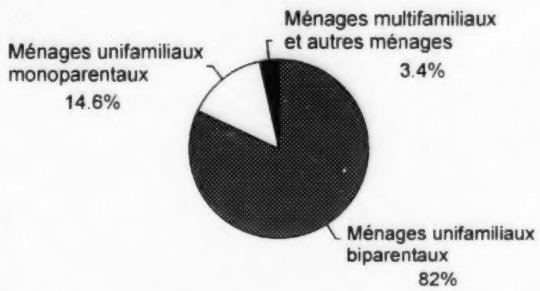

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, totalisations spéciales de la SCHL.
Préparé par le Conseil canadien de développement social

La majorité des enfants sont élevés dans des maisons individuelles isolées

On observe au fil du temps que la maison individuelle isolée est le type de logement le plus courant chez les familles biparentales. En 1976, 72 % de ces ménages avec des enfants de moins de 18 ans vivaient dans des maisons individuelles isolées, et cette proportion a légèrement progressé pour atteindre 76 % en 1996. Seulement 11 % des familles de ce type vivaient dans des appartements en 1976, et cette proportion a diminué pour s'établir à 9 % en 1996. La proportion de ménages biparentaux vivant dans d'autres types de logements est également demeurée stable sur cette période de vingt ans (figure 2a).

Figure 2a. Pourcentage de ménages biparentaux avec enfants de moins de 18 ans, par type de logement, Canada, 1976 et 1996

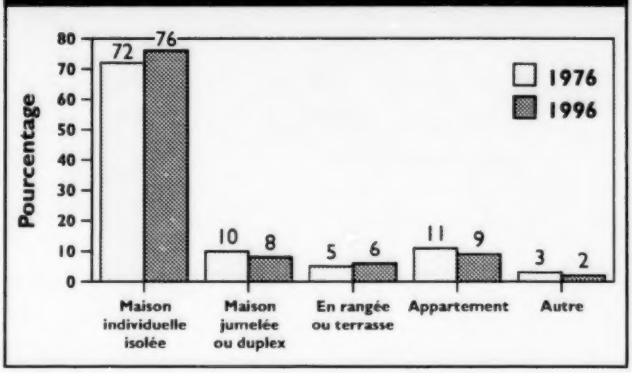

Source : Statistique Canada, Enquête sur le revenu des ménages et l'équipement ménager (1996), microdonnées sur le revenu; Housing Canada's Children : A Data Base, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1979
Préparé par le Conseil canadien de développement social.

Les familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans étaient beaucoup plus susceptibles que les familles biparentales d'habiter dans un appartement. De plus, au cours de la période de 1976 à 1996, la proportion de familles monoparentales a changé pour la plupart des types de logements. En 1976, 32 % des familles monoparentales vivaient dans des appartements, 46 % dans des maisons individuelles, 11 % dans des maisons en rangée et en terrasse et 10 % dans des duplex. En 1996, quoique la proportion de familles monoparentales vivant dans un appartement soit demeurée la même (32 %), la proportion de celles vivant dans maisons individuelles isolées a chuté pour s'établir à 36 %. En parallèle, la proportion des familles de ce type habitant dans des maisons en rangée et en terrasse et dans des duplex a progressé pour s'établir à respectivement 16 % et 15 % (figure 2b).

Figure 2b. Pourcentage de ménages monoparentaux avec enfants de moins de 18 ans, par type de logement, Canada, 1976 et 1996

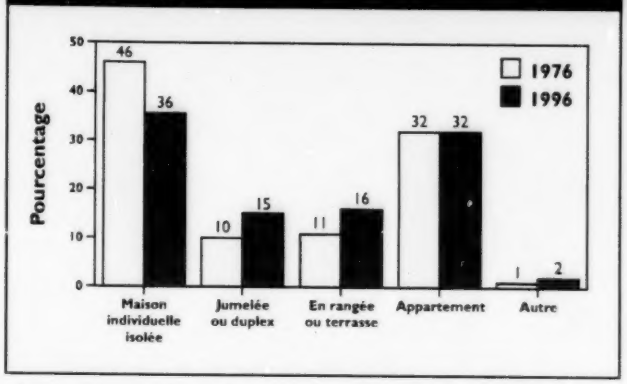

Source : Statistique Canada, Enquête sur le revenu des ménages et l'équipement ménager (1996), microdonnées sur le revenu; Housing Canada's Children : A Data Base, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1979
Préparé par le Conseil canadien de développement social.

Les familles biparentales avec enfants sont plus souvent propriétaires

En 1996, les quatre cinquièmes (79 %) des ménages biparentaux avec enfants vivaient dans un logement dont ils étaient propriétaires. En revanche, près des deux tiers (64 %) des ménages monoparentaux habitaient dans un logement loué (figure 3).

Figure 3. Pourcentage de ménages biparentaux et monoparentaux avec enfants de moins de 18 ans, par mode d'occupation, Canada, 1996

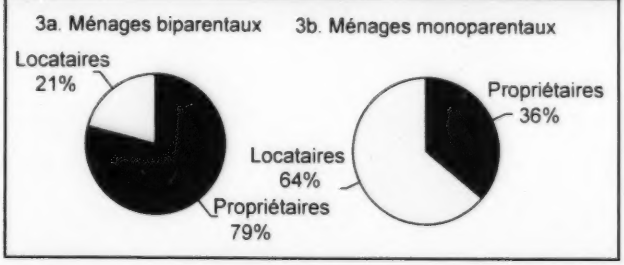

La majorité des enfants vivaient dans des logements abordables. En moyenne, les ménages biparentaux consacraient 21 % de leur revenu au logement. Les ménages biparentaux qui étaient propriétaires de leur logement, type de ménage le plus courant pour les ménages avec enfants, ont consacré 19 % de leur revenu au logement, tandis que ceux qui étaient locataires y ont consacré 25 % de leur revenu. Toutefois, les ménages monoparentaux ont consacré en moyenne une part beaucoup plus importante de leur revenu au logement (34 %). Parmi les ménages monoparentaux, les propriétaires ont consacré 28 % de leur revenu au logement et les locataires, 37 % (tableau 1).

Tableau 1. Moyenne des rapports des frais de logement au revenu pour les ménages biparentaux et les ménages monoparentaux, par mode d'occupation, Canada, 1996.

Moyenne des rapports des frais de logement au revenu (RFLR)	Ménages biparentaux	Ménages monoparentaux
Total	21 %	34 %
Propriétaires	19 %	28 %
Locataires	25 %	37 %

La majorité des enfants sont bien logés

Dans l'ensemble, la vaste majorité des enfants vivent dans un logement qui répond aux normes actuelles de logement ou les dépassent. La figure 4 illustre les conditions de logement des ménages avec enfants selon les normes servant actuellement à évaluer la qualité des logements au Canada. La majorité des ménages avec enfants (88 %) vivaient dans des logements de taille convenable compte tenu du nombre de personnes composant le ménage. Seulement 9 % vivaient dans des logements où il manquait une chambre pour la taille du ménage et 3 % où il manquait deux ou trois chambres. Dans 92 % des cas, les logements occupés par des familles avec enfants étaient en bon état.

En outre, 78 % des ménages avec enfants vivaient dans un logement abordable, pour lequel le ménage consacrait moins de 30 % de son revenu avant impôt. Sur les 22 % restants, 15 % consacraient entre 30 et 49 % de leur revenu au logement et 7 % y consacraient 50 % et plus.

Environ un ménage avec enfants sur sept a des besoins impérieux de logement

Quoique le bilan soit positif pour la majorité des enfants, il demeure qu'en 1996 des enfants avaient encore des besoins impérieux de logement, tels qu'ils ont été définis précédemment.

Ainsi, en 1996, on dénombrait 3 364 000 ménages avec enfants de moins de 18 ans. Parmi ceux-ci, 516 000 avaient des besoins impérieux, ce qui représente 15 % du total (figure 4)[4].

Figure 4. Pourcentage de ménages avec enfants de moins de 18 ans pour chaque norme de logement, Canada, 1996

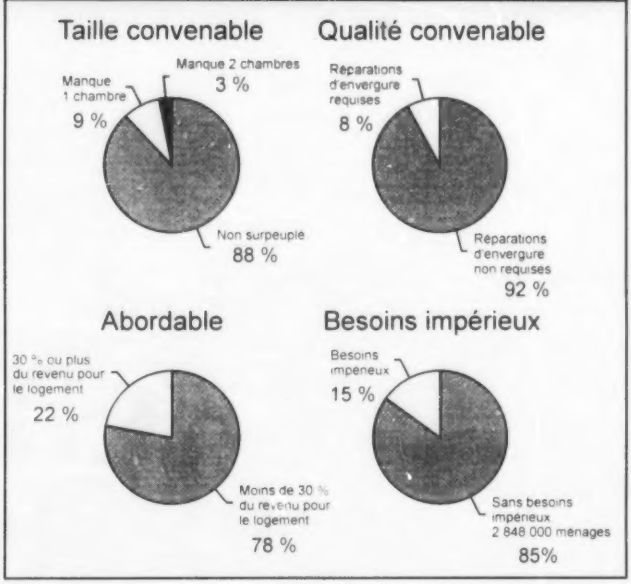

Les ménages de locataires avec enfants étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir eu des besoins impérieux de logement (36 %) que les ménages propriétaires avec enfants (7 %). Parmi les ménages susceptibles d'avoir des besoins impérieux, on compte un grand nombre de ménages monoparentaux locataires. Plus de la moitié (57 %) des ménages de ce type ont des besoins impérieux de logement.

En moyenne, les ménages biparentaux susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement ont consacré 49 % de leur revenu au logement. Les ménages biparentaux propriétaires ont consacré 50 % de leur revenu au logement et les ménages locataires, 47 %. De même, les ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux de logement ont consacré en moyenne 50 % de leur revenu au logement. La contribution en fonction du revenu a été à peu près la même pour les propriétaires (50 %) et les locataires (49 %) (tableau 2).

Tableau 2. Moyenne des rapports des frais de logement au revenu pour les ménages biparentaux et les ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux de logement, par mode d'occupation, Canada, 1996.

Moyenne des rapports des frais de logement au revenu (RFLR)	Ménages biparentaux ayant des besoins impérieux de logement	Ménages monoparentaux ayant des besoins impérieux de logement
Total	49 %	50 %
Propriétaires	50 %	50 %
Locataires	47 %	49 %

Relation entre l'état des logements et le développement des enfants

À l'aide de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), il est possible de relier l'état des logements au développement des enfants.
On a construit un indice à partir d'un modèle fondé sur deux des trois normes de logement les plus courantes, soit une taille convenable et une qualité convenable.
La fréquence des résultats médiocres a été observée dans trois scénarios, c'est-à-dire pour les enfants qui vivaient:

- dans un logement non surpeuplé et en bon état (logement adéquat);
- dans un logement soit surpeuplé, soit nécessitant des réparations d'envergure;
- dans un logement surpeuplé et nécessitant des réparations d'envergure[5] (logement inadéquat).

La mesure des résultats comprend la fréquence d'un comportement agressif indirect ou direct, l'occurrence d'infractions contre les biens, le rendement scolaire, le fait que l'enfant soit asthmatique ou non et l'état de santé général.

Quoiqu'on ait observé un bon développement chez la majorité des enfants, il est ressorti de façon notable que les enfants qui vivaient dans des conditions de logement inadéquates (selon la définition ci-dessus) étaient moins susceptibles d'obtenir un score aussi élevé que les autres enfants. Cette tendance s'est confirmée pour toutes les mesures examinées.

Par exemple, seulement 72 % des enfants de 0 à 11 ans habitant dans un logement inadéquat (le pire des trois scénarios) avaient un état de santé général excellent (figure 5), comparativement à 89 % des enfants qui

vivaient dans un logement adéquat, ce qui représente un écart de 17 points de pourcentage. De même, seulement 67 % des enfants de 4 à 11 ans habitant dans un logement inadéquat n'avaient pas manifesté de comportement agressif direct, alors que cette proportion était de 88 % pour les enfants vivant dans un logement adéquat. Il s'agit d'un écart de 21 points de pourcentage[6].

Figure 5. Enfants* selon l'indice de sur population et d'état du logement, selon le pourcentage en excellente santé sans comportement agressif, Canada, 1996

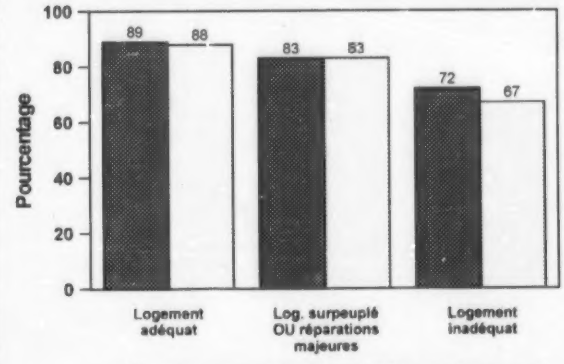

*État de santé pour les enfants âgés de 0 à 11 ans; comportement agressif pour les enfants âgés de 4 à 11 ans.
Source : microdonnées de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de Statistique Canada (1996-1997).
Préparé par le Conseil canadien de développement social

Quoique ces résultats jettent de la lumière sur la relation qui existe entre les conditions de logement et certaines variables du développement des enfants, il faudra d'autres recherches pour explorer davantage cette relation. Malheureusement, la petite taille de l'échantillon et la configuration des variables de l'ELNEJ posent un obstacle important à une analyse plus approfondie de cette relation.

Conclusion

La majorité des enfants vivent dans un ménage unifamilial dirigé par deux parents, le plus souvent dans une maison individuelle isolée appartenant à leurs parents.

Entre 1976 et 1996, il y a eu relativement peu de changement dans les types de logements occupés par les ménages biparentaux. Cependant, la proportion de ménages monoparentaux vivant dans une maison individuelle isolée a diminué, alors que la proportion des ménages de ce type qui habitaient dans des maisons en rangée ou en terrasse et dans des duplex a augmenté au cours de la même période.

Dans l'ensemble, la majorité des enfants sont bien logés. Le logement dans lequel ils habitent convient au nombre et à la composition des personnes dans le ménage, et il est en bon état et abordable compte tenu du revenu total du ménage avant impôt.

Cependant, un certain nombre d'enfants vivent dans un logement qui ne satisfait pas aux normes établies. En 1996, environ 15 % des ménages avec enfants avaient des besoins impérieux de logement: 36 % de locataires et 7 % de propriétaires. Les ménages locataires monoparentaux avec enfants étaient parmi les plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement. C'était le cas de 57 % d'entre eux.

Dans le cas des six mesures du développement examinées, on a remarqué de façon constante que les enfants vivant dans des logements adéquats, tel que mesuré à l'aide de l'ELNEJ dans le cadre de cette étude, étaient plus enclins à obtenir un score élevé que les enfants vivant dans des logements inadéquats. Par exemple, les enfants vivant dans un logement adéquat avaient 24 % plus de chances d'avoir un état de santé excellent que ceux vivant dans un logement inadéquat et 31 % avaient plus de chances de ne pas manifester de comportements agressifs. Ces écarts suggèrent que le développement sain de l'enfant est lié aux conditions de logement. Ces résultats font ressortir la nécessité d'offrir un logement adéquat à tous les enfants.

Notes

1. Les données de recensement utilisées ne portent pas sur les ménages agricoles, les ménages autochtones, les ménages faisant partie d'une bande ou d'une réserve indienne, ni sur les ménages qui consacrent au logement 100 % de leur revenu, ou plus. Les données de l'ERMEM et de l'ELNEJ ne tiennent pas compte des ménages vivant sur une réserve indienne ou dans les territoires du Nord.

2. Les critères relatifs à la taille convenable sont tirés de la Norme nationale d'occupation décrite à la page 4 de la publication *Les besoins impérieux de logement au Canada*, SCHL, 1991.

3. Outre le loyer (dans le cas des locataires) ou les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (dans le cas des propriétaires), les frais de logement comprennent les frais des services publics (électricité, combustible et eau) ainsi que les frais relatifs aux services municipaux.

4. Les données du recensement de 1996 sur les besoins impérieux de logement ne peuvent pas être comparées à celles que la SCHL a publiées à la suite du recensement de 1991 en raison de différences dans la méthodologie.

5. On a établi des approximations raisonnables pour les normes de logement de la SCHL à partir de l'ELNEJ. Reportez-vous à l'étude complète qui sera publiée bientôt pour obtenir une description de la construction de l'indice.

6. L'état de santé et les comportements agressifs des enfants ont été établis à partir des réponses, fournies par les principaux prodigueurs de soins des enfants, à un échantillon de questions de l'ELNEJ.

Directeur de projet de la SCHL : Fanis Grammenos

Rapport de recherche : *Le logement des enfants au Canada*

Consultants pour la recherche : Conseil canadien du développement social

On peut obtenir un rapport complet sur ce projet de recherche auprès du Centre canadien de documentation sur l'habitation à l'adresse indiquée plus bas.

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la Loi nationale sur l'habitation, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à publier et diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Les feuillets documentaires de la série **Le point en recherche** comptent parmi les diverses publications sur le logement produites par la SCHL.

Pour recevoir la liste complète de la série **Le point en recherche**, ou pour obtenir des renseignements sur la recherche et l'information sur le logement de la SCHL, veuillez vous adresser au :

Centre canadien de documentation sur l'habitation
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : www.cmhc-schl.gc.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

61170